

AMI – La Menuiserie

Objet de l'appel

Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'attribution d'une convention d'occupation temporaire d'ateliers à usage d'un makerspace au sein du projet COOP.

La « Menuiserie » dispose d'une surface de 1.172m² au total, regroupant 7 lots de 28 à 237 m², soit un espace adapté à l'installation d'ateliers de production impliquant l'utilisation de machines volumineuses (atelier bois, atelier numérique 3D, sérigraphie).

Contexte

La COOP a accueilli jusqu'en 2015 le siège et les entrepôts de l'Union des Coopérateurs d'Alsace. Un programme de réhabilitation des lieux a été formalisé par l'architecte-urbaniste Alexandre Chemetoff, en lien avec la Ville, l'Eurométropole et la SPL Deux Rives. Il s'agit d'un programme mixte regroupant des équipements culturels, des locaux professionnels et du logement, le projet d'aménagement s'attachant à garantir aussi bien la préservation patrimoniale des lieux que les conditions d'émergence de projets novateurs, privés comme publics. Le site a vocation à être le creuset d'une nouvelle approche de la cité, s'appuyant sur des initiatives caractérisées par le décloisonnement des approches et pratiques. Y sera recherchée la fertilisation croisée de talents issus des champs de l'art, de la culture et de l'économie, notamment créative, sociale et solidaire.

Modalités :

Coût annuel au m² : 45€ TTC* - charges (fluides et électricité), provisions sur gros entretien et réparations comprises

Durée de la convention : 5 ans (renouvelable 1 fois)

Date d'entrée prévisionnelle dans les locaux : Printemps-Été 2019

Une visite des bâtiments sera proposée aux candidats présélectionnés sur dossier.

Éligibilité :

Sont éligibles les entreprises, collectifs, associations se prévalant d'au moins 2 ans d'existence au moment de leur candidature. Ils doivent être implantés sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et/ou y implanter leur activité de manière significative.

* Loyer moyen indicatif sous réserve de réévaluation à la livraison des bâtiments. Ce loyer pourra faire l'objet de subventionnements d'initiative privée ou publique en fonction du projet proposé par le candidat.

Critères de sélection :

- Le réemploi des bâtiments existants, patrimoine de l'histoire industrielle de Strasbourg,
- La recherche de la mixité fonctionnelle,
- Une logique de développement solidaire et durable,
- La promotion d'une approche citoyenne et collaborative entre acteurs et vis-à-vis du public,
- L'esprit coopératif, d'autogestion et d'ouverture,
- Le caractère innovant des projets pour l'accueil du public et la diffusion artistique.

Forme du dossier

Date limite de dépôt : 5 janvier 2017 à 18h.

Le dossier doit se présenter sous **un unique fichier au format PDF** comprenant :

- Une présentation du candidat et de sa gouvernance ;
- L'interprétation de l'esprit COOP et son adéquation avec le projet du candidat ;
- Le « préprogramme » envisagé des expositions et/ou animations ou toute autre forme de médiation ;
- L'approche architecturale et patrimoniale des lieux ;
- Un dossier permettant d'apprécier l'économie saine et durable du projet.

Le dossier est à déposer sur le site alsacemarchespublics.eu

Les candidats seront présélectionnés sur dossier puis seront convoqués à un entretien oral devant un jury qui se tiendra à la mi-février 2017.

Afin de présenter une candidature solide, il est fortement recommandé de prendre connaissance du cahier des charges détaillé ainsi que des pièces jointes mises à votre disposition.